



Extrait du Saint Félix, notre village en Picardie (60370)

<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article166>

Conseil Municipal du lundi 2 février à 19h

- Saint Félix, notre village
- La Mairie
- Compte-rendus des Conseils Municipaux
- Année 2015
-



Date de mise en ligne : mardi 10 février 2015

Copyright © Saint Félix, notre village en Picardie (60370) - Tous droits

réservés

[_Pic1]	<p>Mairie de SAINT-FELIX</p> <p>Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Canton de Mouy Communauté de communes du Pays de Thelle</p>
---------	---

Conseil Municipal du lundi 2 février 2015 à 19h

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

Absents excusés : Gilles Dambreville, Daniel Lebègue, Magaly Combes

Ordre du jour :

Carte d'achat.

Le CM autorise le maire par délibération à régler le montant dû à la Caisse d'Épargne (carte bancaire).

Compte de gestion-Affectation de résultat.

Le compte de gestion a été voté à l'unanimité par le CM. Pour information, il est excédentaire d'environ 100 000 Euros, mais il reste à régler le parking et les chicanes pour un montant total de 33 000 Euros.

Tombes abandonnées.

Après 3 ans de procédure (Mme Fortin et Mr Vonthron), une soixantaine de tombes sont déclarées abandonnées. Le CM vote à l'unanimité la déclaration de ces « tombes abandonnées ».

Contrat de Sabrina DEGARDIN (secrétaire de mairie).

Le CM vote à l'unanimité le renouvellement du contrat de Mme Sabrina Degardin, secrétaire de mairie. Ce contrat est renouvelé pour une durée de 1 an.

Réception des travaux.

La 2ème tranche de trottoirs est terminée. Quelques petites reprises ont été nécessaires (demandées par Mr Chaumeau). Des bandes pour délimiter les places vont être tracées sur le nouveau parking et les chicanes. Par ailleurs, il est prévu de faire un passage piéton afin de sécuriser la traversée des enfants entre l'école et la salle des associations et de refaire les bandes « stop » de Fay Sous-Bois.

Achat des parcelles C8 et C303.

La parcelle C303 (lagune) d'un montant de 750 Euros appartient désormais à la commune (Mrs Soba et Vonthron).

Nous ne connaissons pas encore le montant des frais de notaire.

L'achat de la parcelle C8 est toujours en cours de discussion avec le notaire. Une proposition à 25 000 euros sera faite prochainement.

Divers.

- Des travaux ont été effectués à l'école (remplacement du chauffe-eau, travaux de plomberie).
- Mme le Maire d'Ansacq a été élue présidente de l'association « patrimoine historique et culturel du canton de Mouy », en remplacement de Mr Sylla qui reste membre du bureau.
- Les vœux de la municipalité se sont bien déroulés malgré l'heure tardive, ce que regrettent quelques « aînés »...
- Suite aux abus de certains parents, la commune est dans l'obligation de faire payer à nouveau le coût du repas des enfants malades, y compris le 1er.
- Recensement : Nous remercions les habitants pour le bon accueil qu'ils ont réservé à notre agent recenseur, Nathalie Fournier.
- Des coupures d'électricité, afin de renforcer le réseau, sont prévues le lundi 16 février, entre 9H00 et 15H00

Rappel

- Sur le domaine public, les chiens doivent être tenus en laisse. Les excréments doivent être ramassés en particulier sur le parking du café et les trottoirs de la rue des Étangs.
- N'oubliez pas de réserver vos dimanches 22 et 29 Mars pour les élections départementales. Si vous êtes absents, vous pouvez « donner procuration »...

Le Maire,

Patrick VONTHRON